



Retrouvez tous les métiers de la Justice

Travailler pour le ministère de la Justice, c'est s'engager au service de l'intérêt général, des libertés publiques et de l'égalité de tous devant la loi.

Les professionnels de la Justice contribuent, chacun à leur niveau, à faire respecter les règles de vie en société.

- › Magistrats;
- › Greffiers;
- › Surveillants pénitentiaires;
- › Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation;
- › Éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

Des professionnels au cœur de la Justice.



La Justice en chiffres :

+ de 90 000 agents

+ de 60 métiers différents

1600 sites en France
métropolitaine et en Outre-mer



**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
AUX CONCOURS SUR :**
lajusticerecruite.fr

Greffier / Greffière

*« Je suis essentiel à la Justice
et c'est essentiel pour la société »*



Retrouvez-nous sur :
lajusticerecruite.fr

Un spécialiste de la procédure au contact des acteurs de justice

Spécialiste de la procédure, le greffier **authentifie les actes juridictionnels**. Le métier requiert rigueur, autonomie, sens des relations humaines et très bonne maîtrise du droit. Il assiste les magistrats et est **membre de l'équipe juridictionnelle**. Ses missions sont variées : enregistrement des affaires, renseignement et **accompagnement des justiciables** dans leurs procédures judiciaires et mise en forme des décisions de justice.

Le greffier intervient pendant toute la durée d'un dossier : de sa création à sa clôture, en passant par l'audience. Il est le **garant du respect de la procédure**.

Évolution de carrière

Au cours de sa carrière, le greffier peut changer de juridiction sur l'ensemble du territoire national. Il peut également évoluer vers des fonctions de :

- › Greffier fonctionnel, encadrant en tant qu'adjoint au directeur de greffe ou chef de service;
- › Responsable d'un service d'accueil unique du justiciable (SAUJ);
- › Directeur des services de greffe, par concours.

Les greffiers peuvent aussi évoluer vers des fonctions variées au sein de l'administration du ministère de la Justice.

Se préparer aux concours

› **Les types de concours (interne, externe, 3^e voie) :**

Concours externe › Vous êtes titulaire d'un diplôme bac+2 minimum.

Concours interne › Vous êtes fonctionnaire ou agent public depuis au moins quatre ans.

3^e concours › Vous justifiez de l'exercice pendant une durée de quatre ans d'un ou plusieurs mandats ou d'une ou plusieurs activités professionnelles exercées dans le domaine juridique et d'un niveau comparable à celles des greffiers des services judiciaires

Se former à l'École

L'École nationale des greffes (ENG), située à Dijon, assure la formation des greffiers, des directeurs des services de greffe et des personnels administratifs et techniques des greffes. Les greffiers suivent une **formation rémunérée de 12 à 18 mois** selon la voie d'accès.

Conçue pour permettre aux agents de maintenir ou parfaire leurs compétences, la **formation continue** dispensée à l'ENG répond à trois objectifs : l'adaptation immédiate au poste de travail, l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers, le développement de qualifications ou l'acquisition de qualifications nouvelles pour accompagner les évolutions de carrière.



RÉMUNÉRATION :

Pendant la formation :
1734€ net/mois

Greffier :
1770€ à 2762€ net/mois

Directeur des services de greffe :
1956€ à 4500€ net/mois



Talents du service public

L'ENG dispose d'une **classe Prépa Talents du service public**. Elle offre une aide méthodologique et financière pour préparer les **concours de greffier et de directeur des services de greffe**. Elle s'adresse à des étudiants boursiers ou à des personnes en recherche d'emploi.